Agreste Conjoncture

Commerce extérieur agroalimentaire



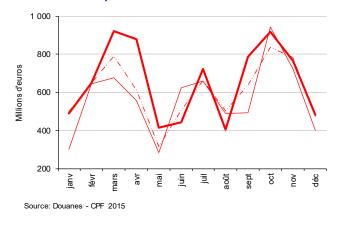
Février 2020 - n°2020 - 019 02/12 Infos rapides

En 2019, un excédent agroalimentaire hissé haut par les échanges avec les pays tiers mais un solde déficitaire avec l'UE

En décembre 2019, l'excédent des échanges agroalimentaires atteint 481 millions d'euros, en augmentation de 80 millions d'euros par rapport à décembre 2018. Sur l'ensemble de l'année 2019, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 7,9 milliards d'euros, en hausse de 1,1 milliard d'euros par rapport à 2018 du fait d'une croissance des exportations (+ 1,9 milliard d'euros) supérieure à celle des importations (+ 0,8 milliard d'euros). Le solde des échanges de produits agricoles bruts est excédentaire pour la deuxième année consécutive, à 1,2 milliard d'euros, bénéficiant du dynamisme des exportations de céréales et de l'augmentation du prix des pommes de terre, malgré la hausse des importations de la quasi-totalité des produits bruts. L'excédent commercial en produits transformés avec 6,6 milliards d'euros, progresse de 0,7 milliard d'euros par rapport à 2018, principalement du fait de la hausse des ventes de vins et spiritueux. Géographiquement, pour la première fois, les échanges agroalimentaires avec l'UE deviennent déficitaires.

Solde commercial global

Progression de l'excédent sur un an malgré un été plus « chaotique » en terme d'évolution sur un an



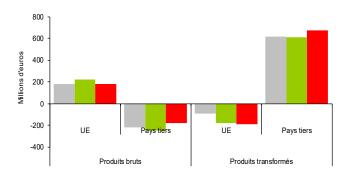
— 2018

2019

moyenne 2014-2018

Solde par zones et par type de produits

En décembre 2019, hausse, sur un an, de l'excédent commercial agroalimentaire du fait des échanges avec les pays tiers



Source : Douanes - CPF 2015

■ déc. moy. 2014-2018 ■ déc. 2018 ■ déc. 201



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En 2019, l'excédent agroalimentaire augmente, mais les échanges avec l'UE enregistrent pour la première fois un déficit

En 2019, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 7,9 milliards d'euros, soit + 1,1 milliard d'euros par rapport à 2018. Cette hausse est la conséquence d'une croissance des exportations (+ 1,9 milliard d'euros soit + 3 % en valeur), supérieure à celle des importations (+ 0,8 milliard d'euros soit + 2 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à près de 8 milliards d'euros, en hausse de 1,5 milliard d'euros par rapport à 2018. Les exportations croissent de 1,7 milliard d'euros (soit + 7 % en valeur) parallèlement à des ventes de vins et spiritueux en augmentation (+ 0,6 milliard d'euros) notamment vers les Etats-Unis. De même, les ventes de céréales progressent (+ 0,5 milliard d'euros par rapport à 2018) principalement à destination du Maroc, de la Chine et de l'Egypte, tout comme celles de produits laitiers mais dans une moindre mesure. Les importations augmentent de 0,2 milliard d'euros dont près de 85 % concernent les produits bruts avec notamment une hausse des achats d'oléoprotéagineux. Au total, le déficit commercial en

produits bruts se réduit toutefois de 0,4 milliard d'euros par rapport à 2018 tandis que l'excédent des échanges de produits transformés progresse sensiblement de 1,5 milliard d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde commercial affiche pour la première fois un déficit, de 83 millions d'euros (contre un excédent de 294 millions d'euros en 2018) du fait d'une progression des importations supérieure à celle des exportations. Plus de 70 % de la hausse de la valeur de ces importations concerne les produits transformés à travers les viandes et les produits à base de viande, les fromages (fromages frais, cheddar) et les produits issus de la seconde transformation des céréales notamment. La croissance des exportations concerne pour plus des trois quarts les produits bruts et plus particulièrement les légumes (+0,3 milliard d'euros sur un an) à travers l'augmentation du prix des pommes de terre exportées.

Les indicateurs

million d'euros

	Décembre							Cumul 12 mois						
Produits CPF2	Importations		Exportations		Solde		Import	ations	Exportations		Solde			
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019		
UE														
Produits bruts	654	703	876	880	222	177	7 530	7 698	10 755	10 920	3 225	3 222		
Produits transformés	2 416	2 508	2 238	2 320	-178	-189	31 495	31 919	28 564	28 614	-2 931	-3 305		
AGROALIMENTAIRE	3 070	3 211	3 114	3 200	44	-11	39 026	39 617	39 320	39 534	294	-83		
Pays tiers														
Produits bruts	652	650	403	472	-249	-177	6 544	6 751	4 186	4 779	-2 358	-1 972		
Produits transformés	798	774	1 404	1 444	606	670	10 036	10 075	18 889	19 996	8 853	9 922		
AGROALIMENTAIRE	1 450	1 424	1 808	1 916	357	492	16 581	16 826	23 075	24 776	6 495	7 950		
Monde														
Produits bruts	1 306	1 353	1 280	1 353	-26	0	14 074	14 449	14 941	15 699	867	1 250		
Produits transformés	3 215	3 283	3 642	3 764	428	481	41 532	41 994	47 454	48 611	5 922	6 617		
AGROALIMENTAIRE	4 521	4 635	4 922	5 116	401	481	55 606	56 443	62 395	64 309	6 789	7 866		

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

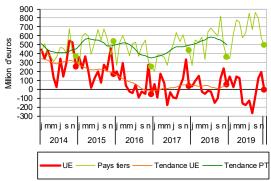
Source: Douanes - CPF 2015

En décembre 2019, augmentation des échanges sur un an

6 000
5 500
4 500

| mmj s n |

En décembre 2019, le solde commercial n'augmente qu'avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Progression des exportations de céréales en 2019 pour la deuxième année consécutive

En 2019, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** confirme son redressement et reste excédentaire pour la deuxième année consécutive après le déficit enregistré en 2017. Il atteint 1,2 milliard d'euros et progresse de 0,4 milliard d'euros par rapport à 2018, exclusivement du fait de la réduction du déficit commercial avec les pays tiers (- 2 milliards d'euros contre - 2,4 milliards un an auparavant).

Les **exportations** (15,7 milliards d'euros) progressent de 0,8 milliard d'euros (+ 5 % par rapport à 2018). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations grimper de 7 % sur un an. Cette nouvelle hausse (la deuxième consécutive après celle de 2018) a été permise, dans un premier temps, par une bonne valorisation de la moisson de céréales à paille 2018 en retrait en terme de disponibilités puis, à partir de septembre, par une pro-

duction 2019 en forte hausse. De même, la contribution des ventes de légumes à la progression des exportations est importante (+ 0,3 milliard sur un an, soit + 14 %) et plus particulièrement celle de pommes de terre. Si les quantités expédiées restent stables, la valeur des exportations augmente de 33 % sous l'effet d'une meilleure valorisation des produits vendus dans un contexte de baisse de la production européenne et d'une demande soutenue.

Les **importations** (14,4 milliards d'euros) croissent de 0,4 milliard d'euros (+ 3 % par rapport à 2018), en lien notamment avec la hausse des achats de légumes et d'oléoprotéagineux (respectivement + 0,2 et + 0,1 milliard d'euros). Elle concerne principalement les pommes de terre et les tomates mais aussi les graines de colza, en lien avec une récolte 2019 en fort recul sous l'effet de la baisse des surfaces.

Les indicateurs

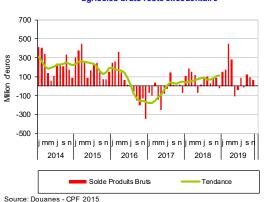
million d'euros

			Déce	mbre			Cumul 12 mois						
Produits CPF4	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	
PRODUITS BRUTS	1 306	1 353	1 280	1 353	-26	0	14 074	14 449	14 941	15 699	867	1 250	
Agriculture et élevage	1 098	1 138	1 173	1 256	75	118	12 052	12 412	13 856	14 639	1 803	2 227	
Céréales, légum., oléagi.	151	152	593	649	442	497	1 611	1 775	7 479	8 012	5 868	6 237	
Céréales n. c. riz	32	29	488	549	455	521	383	424	6 171	6 614	5 789	6 190	
Oléoprotéagineux	119	123	105	100	-14	-24	1 225	1 346	1 304	1 394	79	47	
Légumes, fleurs, plantes	265	304	248	263	-17	-41	3 254	3 462	2 318	2 604	-936	-858	
Légumes	218	255	227	239	10	-16	2 678	2 875	2 013	2 294	-665	-581	
Prod. cult. permanentes	623	620	138	150	-485	-470	6 600	6 602	1 733	1 648	-4 867	-4 954	
Fruits	393	419	108	122	-284	-297	4 303	4 312	1 316	1 229	-2 987	-3 083	
Café, cacao, thé	81	77	3	2	-78	-75	897	906	29	33	-868	-872	
Animaux vifs, œufs, miel	59	62	195	194	136	132	588	573	2 326	2 375	1 738	1 802	
Bovins	5	6	122	108	117	103	50	58	1 483	1 505	1 433	1 447	
Produits sylvicoles	18	15	35	28	16	13	248	243	460	444	212	202	
Pêche et aquaculture	189	199	72	68	-118	-131	1 774	1 795	626	616	-1 148	-1 179	

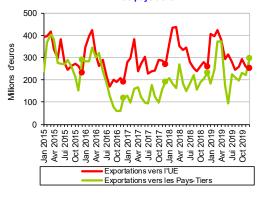
Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

En décembre 2019, le solde des échanges de produits agricoles bruts reste excédentaire



Sur un an, haus se des exportations de céréales vers les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En 2019, les ventes de vins et spiritueux continuent de tirer l'excédent vers le haut

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 6,6 milliards d'euros en 2019 (+ 0,7 milliard d'euros sur un an). La hausse de l'excédent commercial avec les pays tiers fait plus que contrebalancer l'aggravation du déficit avec l'UE (respectivement + 1,1 et - 0,4 milliard d'euros).

Les **exportations** (48,6 milliards d'euros) progressent d'un peu moins de 1,2 milliard d'euros par rapport à 2018, grâce à l'augmentation des ventes de vins et spiritueux (+ 0,8 milliard d'euros sur un an) notamment à destination des Etats-Unis (+ 0,5 milliard d'euros sur

un an) et dans une moindre mesure du Royaume-Uni et du Japon. Les ventes de viande porcine progressent aussi, portées par les achats chinois ainsi que celles de produits laitiers avec les poudres de lait tirées par une demande mondiale dynamique.

La valeur des **importations** (42 milliards d'euros) augmente de 0,5 milliard d'euros sur un an (+ 1 %). Les achats de tourteaux, de produits issus de la deuxième transformation des céréales et de fromages (+ 0,1 milliard à chaque fois) se classent parmi les principales hausses.

Les indicateurs

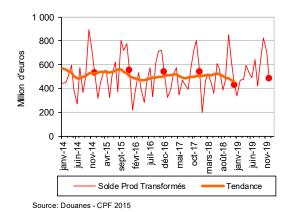
million d'euros

	Décembre							Cumul 12 mois						
Produits CPF4	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		So	lde		
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019		
IAA, TABACS	3 215	3 283	3 642	3 764	428	481	41 532	41 994	47 454	48 611	5 922	6 617		
Viandes, prod. de l'abattage	445	488	393	440	-52	-47	5 716	5 829	4 453	4 606	-1 263	-1 224		
Viande bovine	98	105	83	85	-16	-20	1 246	1 281	963	923	-283	-357		
Viande porcine	50	70	58	102	8	32	729	764	755	1 007	27	243		
Volaille	88	86	93	93	5	7	1 154	1 137	840	786	-314	-351		
Prod. préparés de la pêche	357	330	95	94	-262	-236	4 182	4 167	950	935	-3 231	-3 232		
Prod. à base de fruits & lég.	377	368	165	173	-211	-195	5 057	4 968	2 134	2 224	-2 923	-2 744		
Huiles, tourteaux, corps gras	262	268	82	79	-180	-189	3 281	3 389	1 104	1 076	-2 177	-2 313		
Tourteaux	111	130	14	12	-96	-118	1 269	1 414	136	141	-1 132	-1 273		
Produits laitiers, glaces	308	303	528	555	220	252	4 063	4 053	6 522	6 747	2 459	2 694		
Fromages	115	131	279	287	164	156	1 606	1 727	3 102	3 139	1 496	1 411		
Produits des céréales	144	140	182	169	38	29	1 754	1 830	2 589	2 453	835	622		
Biscuits, pâtisseries, pâtes	192	196	164	180	-27	-16	2 345	2 475	2 084	2 210	-261	-265		
Autres produits alimentaires	662	701	681	685	19	-17	8 602	8 721	8 919	8 769	317	48		
Sucre	21	18	96	71	75	53	256	245	1 304	958	1 048	713		
Chocolat, confiserie	220	234	144	155	-76	-78	2 966	3 016	2 036	1 985	-930	-1 030		
Aliments pour animaux	87	94	171	180	84	87	1 087	1 135	2 217	2 323	1 131	1 187		
Boissons	274	267	1 167	1 194	892	927	3 947	3 884	16 273	17 086	12 326	13 201		
Vins, champagne	65	62	713	736	648	675	963	883	9 369	9 796	8 405	8 913		
Eaux de vie, alcools	85	83	289	288	203	205	1 211	1 180	4 521	4 909	3 310	3 729		
Tabacs	107	128	14	14	-93	-114	1 498	1 542	207	182	-1 291	-1 360		

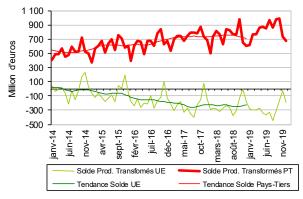
Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

Produits transformés : en décembre 2019, progression de l'excédent sur un an



Produits transformés : en décembre 2019, poursuite du



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE: UE à 28

IAA: Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Secrétariat Général SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP Site Internet : <u>www.agreste.agriculture.gouv.fr</u> Directrice de la publication : Béatrice Sédillot Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP Dépôt légal : à parution

© Agreste 2020